

Le 29 juillet 2020

Chers collègues basés à New York,

J'espère que vous et votre famille vous portez bien et êtes en bonne santé.

Je vous écris pour faire le point sur notre retour progressif dans les locaux. Votre santé et votre sécurité sont ma priorité absolue. Les membres de la direction et moi-même continuons de travailler en étroite collaboration avec nos homologues aux niveaux local, étatique et fédéral du pays hôte pour veiller à ce que notre retour au complexe du Siège soit pleinement conforme aux procédures en vigueur.

Le 20 juillet 2020, nous sommes passés à la phase 1, qui concerne les fonctions qui ne peuvent être exécutées que sur place. La grande majorité du personnel continue de télétravailler selon les modalités de travail aménagées. Je vous remercie de la flexibilité et de la coopération dont vous continuez de faire preuve alors que nous nous efforçons de gérer le taux d'occupation des bâtiments de façon à réduire les risques pour les membres du personnel et les représentants.

L'Organisation escomptant que les progrès se poursuivront tout au long de la phase 1 et que la ville de New York continuera de remplir les critères de santé publique requis pour sa réouverture progressive, le Siège passera à la phase 2 le 24 août 2020. Dans le cadre de la phase 2, il est prévu d'accroître progressivement le nombre de membres du personnel et de représentants présents sur place; le taux d'occupation passera de 10 % au maximum (phase 1) à 40 % au maximum (phase 2). Le personnel exerçant des fonctions qui peuvent être exécutées plus efficacement sur place sera autorisé à revenir au bureau, à condition que le taux d'occupation de 40 % ne soit pas dépassé. Cela étant, je tiens à souligner que le taux d'occupation de 40 % n'est pas un objectif, mais un plafond. Les membres de la direction déterminent actuellement quelles sont les fonctions concernées et décideront avec leurs équipes des membres du personnel qu'il pourrait être utile de faire revenir au bureau, tout en tenant compte autant que possible de la situation et des préférences personnelles de chacun. Sachant qu'il faut faire preuve de la plus grande prudence et du plus grand soin, il est évident que la majorité du personnel continuera de télétravailler selon les modalités de travail aménagées en vigueur.

Les membres du personnel qui retourneront dans le complexe pendant la phase 2 devront observer strictement la distanciation physique dans les espaces communs. Le nombre de réunions en présentiel sera limité, et les directives concernant la distanciation sociale et le port de masques ainsi que toute autre directive devront être rigoureusement respectées. Les membres du personnel devront impérativement porter un masque lorsqu'ils quittent leur espace de travail attitré et devront passer une lingette désinfectante sur le matériel et nettoyer leur espace de travail quotidiennement. Les décisions qui seront prises concernant les services de restauration seront fonction des directives locales s'appliquant aux restaurants.

J'ai écrit séparément aux États Membres, auxquels j'ai donné les mêmes directives et auxquels j'ai précisé que les capacités disponibles pour les réunions étaient très limitées en ce moment.

En scannant leur carte d'identité ONU valide à l'entrée des locaux du Siège, les membres du personnel confirmeront :

- Ne pas avoir eu de symptôme évocateur de la COVID-19 au cours des 14 derniers jours;
- Ne pas avoir été testés positifs à la COVID-19 au cours des 14 derniers jours;
- Ne pas avoir eu de contact étroit avec un cas confirmé ou suspecté de COVID-19 au cours des 14 derniers jours.

J'ai chargé le Bureau des ressources humaines de nous fournir des orientations supplémentaires à mesure que nous poursuivons la transition dans le cadre des différentes phases de notre retour dans les locaux. Dans les jours à venir, le Bureau publiera des orientations à l'intention des membres du personnel qui ont quitté le lieu d'affectation au cours des phases 0 et 1 et qui devront revenir à New York. Cela laissera suffisamment de temps au personnel concerné pour prendre les dispositions voulues.

Nous continuerons d'examiner les dispositions prises et vous tiendrons pleinement informés de l'évolution de la situation.

La page iSeek (https://iseek.un.org/nyc/workplace-unhq et sur www.un.org/coronavirus) et le site Internet (www.un.org/fr/coronavirus) consacrés à la COVID-19 continueront d'être mis à jour. La ligne d'assistance téléphonique spéciale COVID-19 reste en place pour répondre à vos questions (212 963 9999); de plus, le Département de l'appui opérationnel et le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité se tiennent prêts à vous aider en cas de besoin.

J'invite de nouveau toute personne présentant des symptômes, qui a été testée ou qui a une question concernant sa santé, à contacter la Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail en utilisant le formulaire de signalement confidentiel accessible sur le portail medical.un.org ou en envoyant un courriel à l'adresse osh@un.org. Toutes ces communications seront traitées dans la plus stricte confidentialité et dans le respect de votre vie privée.

Je vous remercie de la souplesse et du dévouement dont vous faites preuve en ces temps difficiles.

Cordialement,

Bin : var, vier amicolement

António Guterres